

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Nombre de votes pour : 18
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 26/03/2024
D2024040203

Séance du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle, Etaient présents : MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NICOLAS Carine, JAILLET Christian, POCHON Laurence, NEVORET Benoit, CARRUBA Isabelle, POCHON Béatrice, TISSERAND-BOUVARD Magali, GUILLERMIN Patrice, PONCIN Emmanuel, MIVIERE-BASSET Karine, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, SOCHAY Hervé, CALLAND Cédric
Retard : BOUVARD Nelly est arrivée à 20 H 42
Excusé(e)s : LAMBERET Anthony donne pouvoir à CARRUBA Isabelle, BOUVARD Nelly donne pouvoir à POCHON Béatrice
Absent : NOEL Simon
Monsieur NEVORET Benoît a été élu secrétaire de séance

Objet : Approbation compte administratif 2023

Sous la présidence de Monsieur GUILLERMIN Patrice, 1^{er} adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

		Dépenses	Recettes	Soldes d'exécution
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	1 981 977,29 €	2 270 277,69 €	
	Section d'investissement	819 897,13 €	445 166,68 €	
Report de l'exercice 2022	Section fonctionnement (cpt 002)	/	1 063 959,37 €	
	Report en section investissement (cpt 001)	/	286 341,37 €	
Total réalisations + reports		2 801 874,42 €	4 065 745,11 €	
Restes à réaliser reportés	Section d'investissement	299 406,17 €	/	/
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	1 981 977,29 €	3 334 237,06 €	1 352 259,77 €
	Section d'investissement	1 119 303,30 €	731 508,05 €	- 387 795,25 €
	Total cumulé	3 101 280,59 €	4 065 745,11 €	964 464,52 €

Hors de la présence de Madame MOIRAUD Christelle, Maire, le conseil municipal :

- constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.



Pour copie conforme,
Le Maire,

Christelle MOIRAUD